

## LETTRE OUVERTE AUX CANDIDAT-E-S À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE Paris, le 14 mars 2017

Madame, Monsieur,

Candidat-e à l'élection présidentielle, vous savez l'importance de la création, de la culture, de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour notre société. Nous avons à cet égard la chance de disposer en France d'un réseau vaste et performant de **45 écoles supérieures d'art et design**. Comptant 12.000 étudiants et 1.300 enseignants, celui-ci permet de couvrir le pays entier et de faire bénéficier tous les territoires de la valeur ajoutée qu'apportent les établissements qui le composent, qu'ils soient nationaux – pour 10 d'entre eux – ou territoriaux – pour les 35 autres.

Cette valeur ajoutée est double. C'est celle des artistes, des designers et des créateurs, aussi bien ceux qui enseignent dans nos écoles que ceux qui y sont formés. Car c'est là un atout majeur des écoles supérieures d'art et design, que d'être en prise directe sur les milieux professionnels de la création et de contribuer ainsi à la fertilisation et au rayonnement de nos territoires et de notre pays. Elles y contribuent plus largement au titre d'un enseignement supérieur original, piloté par le ministère de la Culture et de la Communication, qui reste le meilleur garant de son lien étroit et essentiel au champ professionnel. Inscrit dans le schéma européen dit LMD (Licence-Master-Doctorat), cet enseignement est fondé sur des principes et des méthodes qui suscitent aujourd'hui le plus grand intérêt de la part de la communauté de l'enseignement supérieur : la pédagogie du projet, la recherche en acte, la pluridisciplinarité, l'autonomisation de l'étudiant.

Fécond et précurseur, le modèle des écoles supérieures d'art et design est pourtant méconnu et mis en question quant à sa pérennité. Majoritairement administré et financé, pour plus de  $\frac{3}{4}$  des écoles, par les collectivités territoriales, il est directement touché par les **baisses de dotations de l'État aux collectivités** et souffre de l'absence d'évolution du **statut des enseignants des écoles territoriales, désormais caduc car totalement inadapté aux missions d'enseignement supérieur**. Parce qu'il a fait la preuve de sa pertinence et de sa capacité à se réformer, nous sommes convaincus que ce modèle doit aujourd'hui s'inscrire dans une politique ambitieuse et dynamique pour la création, la culture, l'enseignement supérieur et la recherche.

C'est là en effet notre meilleur atout pour répondre à l'exigence d'art et de design qui est celle de notre époque. Dans un monde continûment remodelé par l'image et la technique, où la cohésion, l'attention et l'émancipation sont des enjeux sociaux et éducatifs de première importance, où la créativité et l'innovation sont des défis majeurs, les arts visuels et le design sont à la fois des révélateurs et des accélérateurs privilégiés de nos mutations.

C'est dans cet esprit que nous attendons de votre part un engagement fort en faveur des écoles supérieures d'art et design, sous la forme d'un plan de relance permettant de

soutenir et promouvoir un modèle français original, associant l'État et les collectivités, au service d'un enseignement supérieur de la création exemplaire en matière d'articulation du champ professionnel et du champ académique, d'aménagement du territoire et d'égalité d'accès au service public.

Nous tenant évidemment à votre disposition pour affiner l'analyse et approfondir la réflexion, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Emmanuel Tibloux,  
Président

—

### **L'ANdEA – Association nationale des écoles supérieures d'art**

Créée en 1995, l'ANdEA fédère les écoles supérieures d'art sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication. Ces établissements d'enseignement supérieur et de recherche délivrant des diplômes nationaux sont représentés au sein de l'ANdEA par près de 250 membres issus de toutes les catégories d'acteurs : directeurs, professeurs, étudiants, administrateurs, chefs de services. Mettant en réseau des écoles territoriales et nationales de toutes envergures et de tous les territoires, l'ANdEA est une plate-forme de réflexion, une instance de proposition et une force d'affirmation de la spécificité de l'enseignement supérieur artistique par la création. Elle défend un modèle de formation et de recherche singulier qui se caractérise par le primat de la référence au champ artistique contemporain, aux figures de l'artiste et de l'auteur et par une pédagogie fondée sur l'expérimentation, le jugement critique et le projet personnel de l'étudiant. L'ANdEA entend plus largement contribuer au débat d'idées contemporain, en faisant valoir, à une époque où l'éducation et la créativité sont des enjeux politiques, sociaux et économiques de première importance, le modèle émancipateur des écoles supérieures d'art.